

Formulaire de demande d'aide pour l'acquisition de vélos spécifiques

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Commune :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

.....

TYPE DE MATERIEL ACHETE :

- Vélo à assistance électrique
- Vélo pliant
- Vélo pliant à assistance électrique
- Vélo cargo ou familial
- Vélo cargo ou familial à assistance électrique

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES :

- Copie pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, eau, électricité ou gaz)
- Facture nominative* d'achat d'un vélo éligible et acquittée (entre le 01/09/2022 et le 31 juillet 2026), auprès d'un commerçant professionnel
- Certificat d'homologation du vélo
- R.I.B. au nom du bénéficiaire de la subvention
- Fiche statistique complètement renseignée
- Facture de location LOVELO
- Dernier avis d'imposition sur le revenu

N.B : Seuls seront instruits les dossiers complets transmis par voie postale ou par voie électronique.

*La facture doit être nominative et comporter les mentions suivantes : marque et modèle du matériel acheté, prix toutes taxes comprises en euros, raison sociale du commerce et date à laquelle la facture a été acquittée.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Nom et prénom

1/Je reconnais avoir pris connaissance du règlement d'aide à l'achat de vélos spécifiques et accepte la collecte de mes données personnelles** pour instruire la demande de subvention et alimenter le bilan de cette politique publique.

2/J'atteste ne pas avoir personnellement bénéficié d'une aide de la Métropole, de l'ex Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA) pour l'acquisition d'un vélo dans les 5 ans qui précèdent la présente demande.

3/J'atteste ne pas avoir personnellement bénéficié d'une aide de la Métropole pour l'acquisition d'un vélo spécifique dans le cadre des aides de la ZFE-m.

4/Je m'engage sur l'honneur à ne pas revendre le vélo pour lequel la subvention a été perçue pendant cinq années à compter de la date de versement de cette subvention. A défaut, la subvention perçue devra être remboursée intégralement à la Métropole Rouen Normandie.

5/Je m'engage sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule aide pour l'acquisition d'un vélo spécifique pendant cinq années à compter de la date de versement de cette subvention. A défaut, la subvention perçue devra être remboursée intégralement

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvée ») :

Date :

J'accepte / n'accepte pas (rayer la mention inutile) que mon numéro de téléphone et/ou mon adresse électronique (rayer la ou les mentions inutiles) soi(en)t transmis(es) au maire de ma commune de résidence afin de participer à une campagne de promotion de la culture vélo, à travers une enquête ou une interview diffusée dans le magazine de la municipalité.

Signature :

** Les informations que la Métropole Rouen Normandie est amenée à recueillir proviennent de la communication volontaire des participants à l'opération pour l'attribution de l'aide pour l'acquisition de vélos spécifiques dans le formulaire électronique. Toutes les données demandées sont obligatoires et nécessaires au traitement de la demande et à l'élaboration du bilan du dispositif. Les éléments statistiques demandés seront traités de façon anonyme dans un fichier à part dédié à de fins uniquement statistiques et d'évaluation du programme. La Métropole Rouen Normandie s'engage à ce que la collecte et le traitement des données à caractère personnel, effectués à partir du présent formulaire soient conformes à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil Européen du 27 avril 2016 mis en application le 25 mai 2018. Les informations recueillies le sont uniquement au profit de la Métropole Rouen Normandie et ne seront utilisées que dans le cadre de l'opération d'aide pour l'acquisition de vélos spécifiques par la Direction Gestion Opérationnelle Transports et Déplacements. Les données liées à votre demande d'aide pour l'acquisition de vélos spécifiques (nom, prénom, date de naissance, adresse, commune, code postal, numéro de téléphone, adresse électronique, informations sur le matériel acheté et pièces justificatives, facture du contrat LOVELO, avis d'imposition) seront conservées pendant 5 ans puis placées en archivage pendant 7 ans avant destruction. Ces durées sont justifiées par la durée pendant laquelle le bénéficiaire ne peut revendre son vélo et la durée pendant laquelle une nouvelle demande d'aide ne peut être présentée. Pour celles et ceux qui ont donné leur accord, leurs numéros de téléphone et/ou adresse électronique pourront être transmis au Maire de leur commune de résidence en vue de participer à une campagne de promotion de la culture vélo à travers une enquête ou une interview diffusée dans le magazine de la municipalité. Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen dit RGPD et aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication, rectification, limitation ou suppression de vos données. Ces demandes doivent être adressées par mail (dpo@metropole-rouen-normandie.fr) ou par écrit (Métropole Rouen Normandie – A l'attention du Délégué à la Protection des Données – Le 108 – 108 allée François Mitterrand – CS 50589 – 76006 Rouen Cedex), signées et accompagnées d'une copie d'un titre d'identité (qui sera détruit après vérification).